

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 896 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 896

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 août 1952

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1952

Date du numéro
1 octobre 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL,, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1824, vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, pro; mulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Commandant du Détachement de Gendarmerie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis les personnes dont les noms suivent : Mahamoud Youssouf, Somali Idagaleh Abdibari, né vers 1925 à Aden, fils de Youssouf Ali et de Fatma Ali : Ali Nour, Somali Issack Arab Idman, né vers 1928 à Argucissa GSomaliland), fils de Nour Djama et d'Alouo Liban ; Ibrahim Voussof, alias Mohamed Abdiüllahi, Somali Gadabourcy Makaïl, né vers 1935 à Errergotar (Ethiopie), fils de Youssouf Abdillahi Doulah et de Kadidja Billieh ; Ahmed Djama, Somali Abardjalo Hassan Abdoullenh, né vers 1932 à Hainaba (Somaliland), fils de Djama Mohamed et de Kadidja Youssouf ; Bœuf Kidar, Somali Issa Fourlabah, né vers 1938 à Aicha (Ethiopie), fils de Kidar Egueh et de Beidan Ali; Abdi Hassan, somali Darod Duolbanté, né vers 1934 à Berbera (Somaliland), fils de Hassan Ahmed et d'Aden Ahmed : Omar Houssein, Somali Habar Awal Makaïi Rer Ali Omar, né à Argueissa (Somaliland) vers 1932, fils de Houssein Ali et d'Alimo Guedid : Aden Farah, Somali Habar Awal Rer Guedid, né vers 1925 à Argueissa GSomaliland), fils de Farah Houssein et d'Alimo Soultan : Hassan Askar, Somali Abar Awal Issa Moussa, né vers 1931 à Argueissa (Somaliland), fils d'Askar Ahmed et de Kadidja Mohamed ; Mohamed Abdi, Somali Abar Awal Abdallah Saad, né vers 1931 à Argueissa (Somaliland), fils d'Abdi Ali et d'Alimo Abdi. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. Sadoul.